



# VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

## Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne  
Semaine du 15 juin 2026

### Faits saillants

- Les citoyens suisses ont rejeté l'initiative « Pas de Suisse à 10 millions ! ».
- Le SECO révisé à la baisse ses prévisions de croissance pour 2026 et 2027.
- La BNS maintient son taux directeur à 0%.
- Le Parlement accepte de rouvrir la voie au nucléaire, un référendum est prévu.

### LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 18/06	Var. vs 11/06
EUR/CHF	0,9216	- 0,1 %
USD/CHF	0,8025	0,3 %
SMI	13 766	1,7 %
Taux 10a	0,371 %	- 12 pb

### Macroéconomie

**Initiative « Pas de Suisse à 10 millions » :** Les citoyens suisses ont rejeté l'initiative « Pas de Suisse à 10 millions ! », portée par l'UDC, parti de droite conservatrice, et visant à plafonner la population helvétique à 10 millions d'habitants. L'initiative a été rejetée à 54,79% des votants, avec un taux de participation de 58,86%. Les budgets de campagne pour la votation du 14 juin ont atteint 15 M CHF (9 M pour la campagne du « non », 6 M pour le « oui »), un montant record. Alors que les cantons de Suisse romande se sont unanimement prononcés contre, les résultats sont plus contrastés en Suisse alémanique avec une tendance au oui dans le centre du pays. On relève par ailleurs un fort clivage entre les villes et les campagnes, les villes ayant majoritairement refusé l'initiative. Il ressort d'un sondage à la sortie des urnes que 4 électeurs sur 5 ayant voté « non » associent leur choix électoral au maintien de la voie bilatérale entre l'UE et la Suisse.

**Prévisions conjoncturelles :** Le Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO) a légèrement revu à la baisse ses [prévisions de croissance](#) de l'économie suisse pour 2026 et 2027 en raison de la dégradation de l'environnement international, marqué notamment par l'effet du choc énergétique lié au Moyen-Orient. Après une progression du PIB de +0,4% au premier trimestre 2026 (par rapport au trimestre précédent), portée principalement par l'industrie manufacturière, l'économie suisse devrait enregistrer une croissance de +0,9 % en 2026, soit un rythme nettement inférieur à sa moyenne de long terme (+1,8%), avant une accélération modérée à 1,6 % en 2027 (données corrigées des événements sportifs ; prévisions de mars : respectivement 1,0 % et 1,7 %). Le SECO souligne toutefois que la Suisse demeure relativement moins exposée aux chocs énergétiques que de nombreux pays européens, grâce à la forte part des services dans son économie, à la faible intensité énergétique de son industrie et au rôle de valeur refuge du franc suisse. Les risques entourant ces prévisions restent néanmoins importants, qu'il s'agisse d'une aggravation des tensions au Moyen-Orient, d'une nouvelle hausse des prix de l'énergie, d'un durcissement de la politique monétaire internationale ou encore des incertitudes persistantes liées à la politique commerciale américaine.

**Politique monétaire** : Conformément aux attentes, la BNS a maintenu son taux directeur à 0% à l'issue de sa seconde réunion de politique monétaire de 2026, qui s'est tenue le 18 juin (cf. [communiqué](#)). La banque centrale réaffirme aussi sa disposition à intervenir sur le marché des changes, « au besoin », afin de lutter contre une appréciation « excessive » du franc suisse. Le mandat de la BNS repose sur le maintien de l'inflation dans la fourchette [0% ; 2%]. La décision est ainsi justifiée par une inflation qui ne s'est élevée qu'à 0,6% en mai (glissement annuel) malgré le contexte international et par une pression inflationniste à moyen-terme qui est restée quasi-stable depuis mars : les prévisions d'inflation conditionnelle de la BNS ne dépassent pas le seuil de 0,8% en 2026, 2027 et 2028.

**Accord de libre-échange entre la Suisse et le Mercosur** : Le Conseil national a rejeté l'accord de libre-échange avec le Mercosur, par 96 voix contre 86 et 9 abstentions. Une coalition de gauche, une partie de l'UDC (droite conservatrice) et quelques voix du Centre ont fait basculer le vote. La gauche dénonçait un accord insuffisant sur les droits des travailleurs, la protection de l'environnement et les droits humains, tandis que les élus proches du monde agricole estimaient que l'agriculture suisse était sacrifiée et souhaitaient un engagement financier substantiel pour les agriculteurs en retour. Le conseiller fédéral Guy Parmelin a défendu « un excellent accord » permettant à la Confédération d'économiser plus de 155 M CHF par an, tout en minimisant les contingents accordés sur les produits sensibles comme le vin rouge et la viande. La procédure parlementaire continue : le dossier est désormais transmis aux États, avec possibilité de retour au Conseil national en cas de divergences.

**G7 d'Évian** : Le 15 juin, en amont du G7 d'Évian, le président de la Confédération pour 2026, Guy Parmelin, a accueilli à Genève les dirigeants participant au sommet du G7 d'Évian. [En marge de cette rencontre](#), il s'est entretenu avec la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, le président du Conseil européen, António Costa, ainsi qu'avec le président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva. Les échanges avec les responsables européens ont porté sur le rejet de l'initiative « Pas de Suisse à 10 millions ! », l'avancement des accords Suisse-UE (Bilatérales III), les mesures de protection européennes sur l'acier, les relations transatlantiques et la situation au Moyen-Orient. Avec le président brésilien, Guy Parmelin a évoqué la ratification de l'accord de libre-échange AELE-Mercosur et les enjeux de développement durable.

**Classement IMD sur la compétitivité des pays** : L'IMD, institut lausannois, a publié l'édition 2026 de son classement mondial de la compétitivité des pays (cf. [résultats](#)). La Suisse, classée 3<sup>ème</sup>, perd sa première place au profit de Singapour notamment en raison de la baisse des investissements internationaux dans le pays. La France recule également de 4 places et se place en 36<sup>ème</sup> position, tandis que les États-Unis et la Chine progressent tous deux pour se placer respectivement en 10<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> position. La méthodologie de ce classement n'est toutefois pas exempte de critiques : deux tiers du score d'un pays est calculé à partir de données statistiques (provenant notamment des bases de données harmonisées des institutions multilatérales), un tiers à partir de la perception de cadres du pays, grâce à un sondage réalisé auprès de plus de 6900 personnes de 70 pays, ce qui peut introduire des biais de perception, notamment en faveur des petites économies (9 des 10 premiers pays classés).

## Secteurs non financiers

**Energie nucléaire** : Le Parlement a accepté de rouvrir la porte au nucléaire. Confortant la décision du Conseil des Etats (chambre haute du Parlement, cf. [veille économique et financière du 8 au 14 mars](#)), le Conseil national (chambre basse du Parlement) a adopté le contre-projet indirect à l'initiative populaire « De l'électricité pour tous en tout temps (Stop au Blackout) », qui consiste en l'abrogation des dispositions de la loi sur l'énergie nucléaire qui interdisent la création de nouvelles centrales nucléaires et la modification des centrales existantes. Le contre-projet a été adopté au Conseil national à 108 voix contre 87, soutenu par l'UDC, le PLR et une partie du Centre, et refusé par la gauche, les vert-libéraux et le reste du Centre. Trois jours plus tôt, le Conseil national avait pourtant rejeté le texte à une très courte majorité (100 voix contre 97 et 2 abstentions) après dix heures de débats, estimant nécessaire d'obtenir des clarifications sur le plan financier, ce que le Conseil des Etats a refusé. Plusieurs élus du Centre ont fait la différence en ralliant finalement la position du ministre de l'Energie Albert Rösti. Les Vert-e-s ont d'ores et déjà annoncé le référendum sur le contre-projet.

**Développement des éoliennes :** Deux initiatives populaires relatives au développement des éoliennes ont recueilli les signatures nécessaires pour être soumises en votation populaire, le Conseil fédéral s'est récemment prononcé contre ces deux initiatives et s'abstiendra de proposer des contre-projets (cf. [communiqué](#)). L'initiative « pour la protection des forêts » limiterait les possibilités d'ériger des éoliennes à proximité de zones boisées. L'initiative « pour la protection des communes » rendrait obligatoire que tout projet d'installation d'éoliennes soit soumis au vote des habitants des communes limitrophes. Ces deux initiatives ont été lancées par le réseau Paysage Libre Suisse, auquel les principales ONG environnementales s'opposent. Le Conseil fédéral rejette les initiatives en raison de leur nature à freiner le développement de l'énergie éolienne, déjà très peu développée en Suisse (0,2% du mix électrique suisse contre 8,2% du mix français en 2025). La date de ces deux votes n'a pas encore été arrêtée.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Etienne OUDOT de DAINVILLE

Rédaction : Julie MURO, Justine BULTEL, Gabriel VIGNON

Abonnez-vous : [berne@dgtresor.gouv.fr](mailto:berne@dgtresor.gouv.fr)

*Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.*

*Crédits visuels : Pixabay*